

MAIRIE DE BOIS JÉROME ST OUEN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **27 Juin 2017**

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 22 Juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Jean-François WIELGUS, Maire.**

Etaient présents : Mr BOGAERT Dominique 1^{er} adjoint, Mr IBERT André 2^{ème} adjoint, Mmes PERRIER Layla, Juliette TABOUREL, Alexandra GIRARD, Virginie ROZANSKI, Catherine CHRISTIAENS, Béatrice JORRE, Nadège LIZESKI et Mrs Daniel DROUET, Serge DAÛY.

Absents excusés : Jean-Noël CHOPINET, Alain GUYADER et Cyril DALIGAULT

Secrétaire de séance : Mr Dominique BOGAERT

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. Monsieur Jean-François WIELGUS Maire, ouvre la séance et expose ce qui suit :

DELIBERATION POUR MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES FIXES A 4 JOURS

Monsieur le Maire expose au conseil le projet de décret à la semaine de 4 jours ; celui-ci offre une nouvelle possibilité dérogatoire aux acteurs de terrain et davantage de souplesse dans l'organisation des rythmes scolaires afin de mieux répondre aux spécificités du contexte local et dans le souci constant de l'intérêt des élèves.

Un formulaire de saisine officielle doit être retourné dûment complété à l'académie de Rouen afin d'optimiser l'organisation de la rentrée scolaire et informer les parents ; les horaires souhaités sont les suivants :

- | | | |
|--------------|-------------------------|------------------------------|
| • LUNDI : | Matin 08 H 30 à 11 H 30 | Après-midi 13 H 30 à 16 H 30 |
| • MARDI : | Matin 08 H 30 à 11 H 30 | Après-midi 13 H 30 à 16 H 30 |
| • JEUDI : | Matin 08 H 30 à 11 H 30 | Après-midi 13 H 30 à 16 H 30 |
| • VENDREDI : | Matin 08 H 30 à 11 H 30 | Après-midi 13 H 30 à 16 H 30 |

Les demandes de modifications sont proposées conjointement par le conseil d'école et la municipalité afin de garantir une convergence de vue d'une démarche éducative globale.

Le conseil d'école réuni le 23/06/2017 a voté à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil municipal donne son consentement à l'unanimité pour les rythmes scolaires fixés à 4 jours et pour les horaires indiqués.

DELIBERATION POUR MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de modifier le règlement cantine et garderie, suite à l'approbation des rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018.

REGLEMENT CANTINE

Art. 3 – Jours et heures d'ouverture :

La cantine scolaire est ouverte les jours d'école de 11 h 30 à 13 h 20

Art. 7 – Discipline

Tout apport de nourriture et /ou de boissons est interdit dans les locaux de la cantine scolaire et pendant les récréations entre 11 h 30 et 13 h 20.

REGLEMENT GARDERIE

Art. 3 – Jours et heures d'ouverture

Les jours d'école de 07 h 00 à 08 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 00

Le conseil approuve à l'unanimité des présents.

DELIBERATION POUR TRANSFERT DE BAIL DE MR CHRISTIAENS MARC A MADAME CHRISTIAENS CATHERINE

Monsieur le maire expose au conseil qu'il convient de modifier le bail rural et le bail à ferme au profit de Monsieur CHRISTIAENS Marc. Désormais, ces baux seront au profit de Madame CHRISTIAENS Catherine. La présente délibération sera transmise à Maître JOUYET à ECOS, en charge de ces actes notariés. Madame CHRISTIAENS Catherine quitte le conseil au moment du vote.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Madame CHRISTIAENS Catherine réintègre à nouveau le conseil

DEMANDE DU RECENSEMENT DES PROJETS DE LA COMMUNE DE LA PART DU SIEGE . PROGRAMMATION 2018

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande faite par le SIEGE, concernant le recensement des projets de notre commune pour la programmation 2018. Une première demande avait été adressée en 2016, pour effacement des fils nus, rue de la Noue. La commune n'ayant pas souhaitée réaliser ces travaux en 2017, une nouvelle demande est adressée au SIEGE pour 2018. Le coût total des travaux était fixé à : 165.000 € ; la part communale : **38.000 €**.

Le vote du conseil est le suivant : 11 voix pour et 1 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame GIRARD Alexandra annonce son départ de la commission scolaire.
- Le marché sur la place du village est à nouveau prévu le jeudi après-midi, en remplacement du vendredi matin.

- Il a été étudié la mise en place d'une étude surveillée pour les enfants de l'école des COSMOS, après la fin des cours soit à 16 h 30. Une information sera envoyée aux parents d'élèves dans les jours à venir.
- Le maraîcher installé à Bois-Jérôme-St-Ouen, a débuté la vente de ses produits le vendredi 23 Juin 2017 ; cette première expérience a été fructueuse!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20 mn.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 27 Juin 2017

Le Maire

1^{er} Adjoint

2^{ème} Adjoint

Les Conseillers